

TOURCOING

Le Conseil municipal tiendra, vendredi prochain, la troisième et dernière séance de la session ordinaire de mai. Les questions les plus importantes de l'ordre du jour que nous avons pu débattre, viendront en discussion à cette séance.

Mgr Thibaudier à Tourcoing. — Mgr Thibaudier, est arrivé à Tourcoing. Il est descendu au presbytère de la paroisse Notre-Dame, et a administré mardi de 10 heures à midi, à St Christophe, le sacrement de confirmation à plus de 400 enfants des trois paroisses, St Christopher, Sacré-Cœur et St Joseph.

Suivant le pieux et touchante coutume qui se pratique depuis un temps immémorable à Tourcoing, beaucoup de manuels étaient emmenés avec leurs bébés, qui elles ont, après la cérémonie, présenté à la bénédiction épiscopale.

Nécrologie. — Mardi matin ont eu lieu, en l'église Notre-Dame, les funérailles de M. Joseph Tellier, sous-lieutenant de réserve, président du Cercle Sténo-graphique.

Plusieurs officiers en tenue ont assisté à la cérémonie funèbre.

Le défunt était fils de M. Tellier, le regrette professeur de mathématiques élémentaires au Collège de Tourcoing.

Les concerts de la Grand'Place. — C'est l'*Harmonie Tourquenoise* qui sera, jeudi prochain, à 8 heures du soir, l'ouverture de ces concerts. Le programme est le même que celui de dimanche dernier, sur la Place Thiers.

L'accident de la Gare. — L'état de la victime de ce terrible accident avait paru s'améliorer dans la journée de lundi, mais le lendemain, un mieux sensible n'est prodigieux, et on a maintenant bon espoir d'arriver promptement à une guérison complète.

Délivrance de secrets de fabrique. — Mardi, a été plaidé devant la chambre des appels correctionnel, l'affaire de délivrance de secrets de fabrique relative aux tapis de Smyrne, de la manufacture Rombeau et Monnier de Tourcoing. Cette affaire avait été mise en décret.

L'arrêté a été rendu mercredi matin.

M. Kiu et Flament ont été acquittés.

Accident de voiture. — Lundi après-midi, le petit Lebrun, âgé de 4 ans, demeurant rue du Moulin-Fagot, a été renversé par une voiture.

L'enfant, heureusement, n'a eu que quelques contusions peu graves, au côté.

Histoire de cheval. — Elle est toute fraîche cette histoire, mais celle que d'habiles, à

l'usine industrielle, qui possède une des plus importantes écuries de la ville, avait un cheval atteint d'une maladie infectieuse. M. Ansar, vétérinaire, qui le traitait depuis près d'un mois, avait jugé qu'il était urgent de l'abattre au plus tôt, et que, comme la viande devait être, au premier chef, impropre à la consommation, l'animal aurait été enlevé.

On s'entendit donc avec quelqu'un de la Croix-Rouge ou du Moulin-Fagot, à qui la bête fut vendue 10 fr. la seule condition qu'elle serait livrée à l'équarrissage Lebrun, du Mouveaux, et tuée le lendemain.

L'acheteur ignorait que l'industriel tourquenois avait son denier assuré contre les risques d'accidents et de maladie. Or, pour avoir droit à la prime d'assurance, il faut produire un procès-verbal officiel d'autopsie. L'industriel et M. Ansar se présentèrent le lendemain à l'établissement de Mouveaux pour faire le nécessaire... M. Lebrun ne savait pas ce qu'on voulait lui dire; il n'avait vu ni l'acheteur ni le cheval.

Ici se place une intervention des plus efficaces, à propos de laquelle nous avons le vif regret de ne pouvoir nous étendre comme nous le voudrions. Le jour même de l'achat, au soir, l'industriel s'entendit avec un coéquipier qui lui avait dit : « J'ai fait une belle manœuvre enfin avec M. Ansar et son collègue de Roubaix, s'entendant pour la vente de la viande. Ils avaient l'assurance que les deux habiles praticiens, les vétérinaires n'étaient plus qu'une véritable poursuite, et l'emploi de la viande aurait certainement en les plus terribles conséquences. Les vétérinaires en ordonnaient l'enfouragement, ce qui fut exécuté de nos deux agents. »

M. Roger, vétérinaire à Roubaix, avait visité le cheval; mais avait déclaré qu'il n'autorisait le vente de la viande, qu'après examen de l'intérieur de l'animal.

M. Ansar et son collègue de Roubaix, s'entendent pour la vente de la viande. Ils avaient l'assurance que les deux habiles praticiens, les vétérinaires n'étaient plus qu'une véritable poursuite, et l'emploi de la viande aurait certainement en les plus terribles conséquences. Les vétérinaires en ordonnaient l'enfouragement, ce qui fut exécuté de nos deux agents.

Le jour suivant, grâce à la vigilance de l'industriel, qui aimait mieux subir une peine qu'à être accusé, avec son assentiment, dans la cour d'un siège, il fut déclaré innocent.

2. L'emploi n'est plus vacant.

3. Nous ne connaissons ni le nom ni l'adresse de ce Monsieur.

depart et les conditions du voyage. Le nombre des passagers est limité à 12.

Le conseil municipal tiendra, vendredi prochain, la troisième et dernière séance de la session ordinaire de mai. Les questions les plus importantes de l'ordre du jour que nous avons pu débattre, viendront en discussion à cette séance.

Mgr Thibaudier à Tourcoing. — Mgr Thibaudier, est arrivé à Tourcoing. Il est descendu au presbytère de la paroisse Notre-Dame, et a administré mardi de 10 heures à midi, à St Christophe, le sacrement de confirmation à plus de 400 enfants des trois paroisses, St Christopher, Sacré-Cœur et St Joseph.

Suivant le pieux et touchante coutume qui se pratique depuis un temps immémorable à Tourcoing, beaucoup de manuels étaient emmenés avec leurs bébés, qui elles ont, après la cérémonie, présenté à la bénédiction épiscopale.

Nécrologie. — Mardi matin ont eu lieu, en l'église Notre-Dame, les funérailles de M. Joseph Tellier, sous-lieutenant de réserve, président du Cercle Sténo-graphique.

Plusieurs officiers en tenue ont assisté à la cérémonie funèbre.

Le défunt était fils de M. Tellier, le regrette professeur de mathématiques élémentaires au Collège de Tourcoing.

Les concerts de la Grand'Place. — C'est l'*Harmonie Tourquenoise* qui sera, jeudi prochain, à 8 heures du soir, l'ouverture de ces concerts. Le programme est le même que celui de dimanche dernier, sur la Place Thiers.

L'accident de la Gare. — L'état de la victime de ce terrible accident avait paru s'améliorer dans la journée de lundi, mais le lendemain, un mieux sensible n'est prodigieux, et on a maintenant bon espoir d'arriver promptement à une guérison complète.

Délivrance de secrets de fabrique. — Mardi, a été plaidé devant la chambre des appels correctionnel, l'affaire de délivrance de secrets de fabrique relative aux tapis de Smyrne, de la manufacture Rombeau et Monnier de Tourcoing. Cette affaire avait été mise en décret.

L'arrêté a été rendu mercredi matin.

M. Kiu et Flament ont été acquittés.

Accident de voiture. — Lundi après-midi, le petit Lebrun, âgé de 4 ans, demeurant rue du Moulin-Fagot, a été renversé par une voiture.

L'enfant, heureusement, n'a eu que quelques contusions peu graves, au côté.

Histoire de cheval. — Elle est toute fraîche cette histoire, mais celle que d'habiles, à

l'usine industrielle, qui possède une des plus importantes écuries de la ville, avait un cheval atteint d'une maladie infectieuse. M. Ansar, vétérinaire, qui le traitait depuis près d'un mois, avait jugé qu'il était urgent de l'abattre au plus tôt, et que, comme la viande devait être, au premier chef, impropre à la consommation, l'animal aurait été enlevé.

On s'entendit donc avec quelqu'un de la Croix-Rouge ou du Moulin-Fagot, à qui la bête fut vendue 10 fr. la seule condition qu'elle serait livrée à l'équarrissage Lebrun, du Mouveaux, et tuée le lendemain.

L'acheteur ignorait que l'industriel tourquenois avait son denier assuré contre les risques d'accidents et de maladie. Or, pour avoir droit à la prime d'assurance, il faut produire un procès-verbal officiel d'autopsie. L'industriel et M. Ansar se présentèrent le lendemain à l'établissement de Mouveaux pour faire le nécessaire... M. Lebrun ne savait pas ce qu'on voulait lui dire; il n'avait vu ni l'acheteur ni le cheval.

Ici se place une intervention des plus efficaces, à propos de laquelle nous avons le vif regret de ne pouvoir nous étendre comme nous le voudrions.

Le jour suivant, grâce à la vigilance de l'industriel, qui aimait mieux subir une peine qu'à être accusé, avec son assentiment, dans la cour d'un siège, il fut déclaré innocent.

2. L'emploi n'est plus vacant.

3. Nous ne connaissons ni le nom ni l'adresse de ce Monsieur.

CONCERTS & SPECTACLES

Tourcoing. — L'*Harmonie Tourquenoise* se fera entendre tous les jours à 8 h. 15 sur le quai de la gare, à la place du théâtre.

2. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

3. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

4. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

5. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

6. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

7. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

8. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

9. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

10. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

11. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

12. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

13. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

14. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

15. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

16. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

17. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

18. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

19. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

20. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

21. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

22. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

23. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

24. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

25. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

26. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

27. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

28. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

29. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

30. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

31. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

32. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

33. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

34. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

35. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

36. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

37. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

38. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

39. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

40. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

41. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

42. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

43. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

44. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

45. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'*Harmonie* joue.

46. Où l'*Orchestre*, à 8 h. 15, donnera ses répétitions, à l'heure où l'<i